Città di
Portivechju



# Dossier de demande de classement de la Commune de Portivechju en station de Tourisme

Ville
Active & Sportive

Commune
touristique
france

QUALITÉ
TOURISME

## SOMMAIRE

1 / Accès et circulation dans la Commune

2 / Accès à Internet

3 / Hébergements touristiques dans la Commune

4 / Accueil, Information et promotions touristiques sur la Commune

5 / Services de proximité

6 / Activités et équipements sur le territoire de la Commune touristique

7 / Urbanisme et actions en matière d'environnement

8 / Hygiène, Equipements sanitaires et gestion des déchets sur le territoire de la Commune

9 / Sécurité

# INTRODUCTION

Troisième ville de Corse, Portivechju, surnommée la Cité du Sel en raison de ses anciennes salines, compte plus de 12 000 habitants répartis sur un territoire qui s'étend sur 17 000 hectares.

Portivechju est une ville comprenant à l'Est, environ 40 km de côtes et 5 000 hectares de montagnes dont le point culminant est à 1 314 mètres, ce qui en fait, à la fois une commune rurale et urbaine, littorale et de montagne.

Son patrimoine culturel est dominé par sa citadelle génoise, qui constitue le cœur historique de la ville avec ses ruelles pavées et ses maisons en pierre.

L'église Saint-Jean-Baptiste, construite au XIXe siècle sur les ruines d'une église génoise du XVIe siècle, est un exemple de l'architecture religieuse locale.

Première destination touristique de Corse, la commune est dotée d'une capacité d'hébergement importante et jouit de nombreux avantages pratiques : la proximité avec l'aéroport international de Figari, un port de commerce et un port de plaisance.

Portivechju a été classée « Station touristique » jusqu'en 2018.

L'une des conditions d'obtention du classement étant l'existence d'un plan local d'urbanisme (PLU) et la Commune ayant arrêté son PLU, par délibération n° 24/104 du 29 juillet 2024, il convient de demander le renouvellement du classement en station de tourisme.

## 1/ Accès et circulation dans la commune

### A. Présence d'une signalisation routière, cyclable et piétonne de jalonnement vers l'office de tourisme et les lieux touristiques

L'Office de Tourisme Intercommunal (OTI) bénéficie d'une signalisation directionnelle depuis la voie publique. De plus, la commune dispose d'une signalisation cyclable et piétonne de jalonnement vers l'office du tourisme. Des panneaux de signalétique directionnels indiquant l'OTI sont mis en place à l'entrée Nord et Sud de la ville. L'Espace Jean-Paul de Rocca Serra se situe à l'entrée Nord de la haute-ville, ce qui en fait un passage stratégique. La majorité des visiteurs désirant se rendre à la Citadelle passent devant ou à proximité.

***Annexe 1 - Plan de la signalisation routière et piétonne de jalonnement vers l'OTI & son lien internet (https://www.google.com/maps/d/u/2/edit?hl=fr&mid=1T4k1fFiBeZFUKN70A4dKQ0YmQhqLAJU&ll=41.586037524006066%2C9.277033412378168&z=15)***

La Commune dispose d'une signalisation routière et piétonne de jalonnement vers les lieux touristiques/monuments historiques situés dans le centre ancien : l'église Saint Jean Baptiste, la Citadelle et la Porte Génoise.

Elle dispose également d'une signalisation routière de jalonnement vers les lieux touristiques en dehors du centre-ville, vers les plages de Palombaggia et Santa-Giulia, le village de montagne l'Ospedale et vers le site archéologique de Ceccia.

***Annexe 2 - Plan de la signalisation routière et piétonne de jalonnement vers les lieux touristiques & son lien internet***

*(https://www.google.com/maps/d/u/2/edit?hl=fr&mid=1T4k1fFiBeZFUKN70A4dKQ0YmQhqLAJU&ll=41.586037524006066%2C9.277033412378168&z=15)*

## B. Mise à disposition, à titre gratuit ou payant, d'au moins un mode actif ou alternatif à la voiture individuelle

Portivechju est desservie par l'aéroport international de Figari à 20 km, par la gare maritime de la commune et par celle de Bonifacio à 27 km. Des liaisons quotidiennes sont assurées entre la Corse et la Sardaigne via le port de Bonifacio.

La commune est desservie par de multiples liaisons routières à destination de plusieurs villes corses, notamment Ajaccio et Bastia. Les usagers et visiteurs peuvent se déplacer en bus, minibus, taxi et bateau pour rejoindre ou quitter la ville. Un réseau de lignes de bus régulières, circulant tous les jours de la semaine est mis en place par différents opérateurs. Ce service public, délégué par la Collectivité de Corse, facilite les déplacements vers et depuis la ville, y compris les week-ends et jours fériés. Un réseau de lignes saisonnières a également été mis en place permettant aux visiteurs de se déplacer vers les lieux touristiques de la commune.

C'est la Communauté de communes du Sud Corse (CCSC) qui exerce la compétence mobilité sur le territoire. Cette politique de mobilité est adaptée aux enjeux d'une destination touristique.

Dans un territoire marqué par une forte fréquentation touristique saisonnière et une importante dépendance à l'automobile, la CCSC développe une politique de mobilité visant à faciliter les déplacements des habitants et des visiteurs, limiter la pression automobile sur les centralités touristiques et proposer des alternatives simples et accessibles à la voiture.

Cette politique repose notamment sur deux réseaux complémentaires, à savoir A Citadina, pour les déplacements au sein de Porto-Vecchio, et A Berlina, pour les déplacements à l'échelle intercommunale.

**A Citadina : une navette électrique gratuite au cœur de Porto-Vecchio**

Le réseau A Citadina constitue un véritable service de mobilité de proximité, particulièrement adapté aux besoins d'une destination touristique. Composé de navettes entièrement électriques et gratuites, il permet de relier les principaux pôles de la ville : centre-ville, port, secteur des Quatre-Chemins et parkings, facilitant ainsi l'accès au cœur de Porto-Vecchio sans recours systématique à la voiture.

Le réseau fonctionne toute l'année, avec deux lignes permanentes, Pruneddu et Marina, complétées en période estivale par la ligne Paesu, mise en service du 1er juin au 30 septembre. Les services fonctionnent 7 jours sur 7.

Cette offre présente un intérêt particulier pour les visiteurs : elle leur permet de stationner en périphérie puis de rejoindre facilement le centre-ville et les principaux lieux d'intérêt, contribuant ainsi à limiter la circulation et la pression du stationnement dans les secteurs les plus fréquentés.

Le service est également rendu particulièrement lisible grâce à une information en temps réel, accessible depuis l'application dédiée, permettant aux usagers de connaître la position des véhicules et les horaires de passage. Les données horaires et temps réel du réseau sont par ailleurs publiées en open data par la Communauté de communes du Sud Corse.

**A Berlina : relier Porto-Vecchio aux communes du Sud Corse**

À l'échelle intercommunale, A Berlina – « Da un paesi à l'altru » complète cette offre en reliant Porto-Vecchio aux principaux pôles de vie du Sud Corse.

Le réseau compte trois lignes régulières, desservant notamment Bonifacio, Monacia-d'Aullène, Figari, Sotta, Lecci et Sainte-Lucie-de-Porto-Vecchio, avec une offre adaptée aux périodes de l'année et renforcée durant la saison touristique.

Mis en place en 2021, A Berlina constitue une alternative concrète à la voiture pour les habitants comme pour les visiteurs souhaitant se déplacer entre les différentes communes du territoire.

Le réseau bénéficie également d'une information en temps réel, permettant de suivre son véhicule et de préparer son déplacement. La tarification est volontairement accessible, avec notamment la gratuité pour les moins de 18 ans résidant sur le territoire intercommunal.

La fréquentation d'A Berlina témoigne de l'appropriation progressive de ce nouveau service. Depuis sa création en mars 2021, le réseau avait enregistré 1 708 passagers. Après 7 726 passagers en 2024, la fréquentation atteignait 18 854 passagers en 2025, pour atteindre 12 605 lors des 8 premiers mois de l'année 2026 illustrant une progression significative de l'utilisation du réseau.

Cette dynamique est particulièrement intéressante dans un territoire où la voiture demeure historiquement le mode de déplacement dominant. Le développement des transports collectifs constitue ainsi un levier pour diversifier les pratiques de mobilité et améliorer l'accessibilité du territoire touristique.

À travers A Citadina et A Berlina, la collectivité propose ainsi une offre qui dépasse la seule fonction de transport. La mobilité est ainsi conçue comme un élément de l'accueil touristique.

Elle participe directement à la qualité de l'accueil des visiteurs, en leur permettant de se déplacer plus facilement, de rejoindre les centres urbains et les principaux sites touristiques, et de limiter l'utilisation de leur véhicule pendant leur séjour. La complémentarité entre une navette électrique gratuite au cœur de Porto-Vecchio et un réseau intercommunal reliant les principaux pôles du Sud Corse contribue également à réduire la pression automobile, notamment en période de forte fréquentation, et à préserver la qualité des espaces urbains et du cadre de vie.

La politique de mobilité constitue ainsi un élément à part entière de la stratégie touristique de Porto-Vecchio : faciliter le séjour, améliorer l'expérience visiteur, fluidifier les déplacements et accompagner la transition vers des mobilités plus durables.

Au-delà du développement des transports collectifs, la Communauté de communes du Sud Corse a adopté, par délibération n° CC-2024-066, séance 2024-05 du 18 septembre 2024, un Schéma directeur des mobilités actives et douces à l'échelle du territoire, et travaille, à présent, à sa mise en œuvre opérationnelle.

Ce schéma constitue ainsi un véritable outil de planification permettant d'inscrire les actions de la collectivité dans une stratégie de long terme et d'accompagner progressivement la transformation des pratiques de déplacement sur le territoire.

Cette démarche vise à construire une vision globale et cohérente des déplacements à pied et à vélo, en identifiant les itinéraires à développer, les continuités à créer, les liaisons à sécuriser

et les connexions à renforcer entre les principaux pôles de vie, équipements, secteurs touristiques et espaces naturels.

L'objectif est notamment de favoriser les déplacements de proximité sans voiture, mais également de proposer aux visiteurs des solutions permettant de découvrir le territoire autrement, en s'appuyant sur les mobilités pédestres et cyclables.

Le schéma directeur doit ainsi permettre de mieux articuler les différentes formes de mobilité : transports collectifs, marche, vélo et mobilités du quotidien, en recherchant leur complémentarité plutôt que leur juxtaposition.

Cette démarche prend une dimension particulière dans un territoire touristique comme Porto-Vecchio, où les flux de fréquentation connaissent de fortes variations saisonnières. Le développement d'alternatives à l'automobile constitue à la fois un enjeu de qualité de vie pour les habitants, de qualité d'accueil pour les visiteurs et de préservation du cadre naturel et paysager.

A Citadina, A Berlina et le Schéma directeur des mobilités actives et douces s'inscrivent ainsi dans une même ambition : rendre le territoire plus facilement accessible et plus agréable à parcourir, tout en réduisant progressivement la dépendance à la voiture individuelle.

Cette complémentarité entre transports collectifs et mobilités actives participe pleinement à la qualité de la destination Porto-Vecchio et à son évolution vers un modèle touristique conciliant attractivité, accessibilité, qualité du cadre de vie et préservation du territoire.

L'information relative à ces lignes de transports est assurée par la Commune et la CCSC sur leurs sites officiels.

De plus, une application de mobilité "Pysae" permet de consulter les horaires, les différents itinéraires et la position du bus en temps réel sur les itinéraires du réseau "A Citadina".

L'information est également relayée par l'office de tourisme et chez les socioprofessionnels partenaires.

***Annexe 3 - Carte des transports collectifs Corse du Sud***
***Annexe 4 - Horaires des transports communaux***
***Annexe 5 - Guide « Se déplacer dans le Sud Corse »***
***Annexe 6 - Chiffres clés mobilité 2026 (arrêtés au 31/08/2026)***
***Annexe 7 - Application mobilité Pysae***
***Annexe 8 - Photo vitrine extérieure OTI - Diffusion d'informations pratiques sur la mobilité sur le territoire***
***Annexe 9 – Capture d'écran site internet OTI – Venir par bateau + Liaisons maritimes Sud Corse > Sardaigne***

### C. Mise à disposition sur le territoire de la commune d'un accueil, de services et d'infrastructures spécifiques adaptés aux besoins des visiteurs à vélo

La Commune a mis en place des emplacements réservés au stationnement des visiteurs à vélo.

Ces installations ont été positionnées dans des lieux stratégiques tels l'entrée sud de la ville (parking Santa Catalina), devant l 'Office de Tourisme Intercommunal (en centre ville) et devant la Capitainerie (sur le port).

Au niveau Intercommunal, il est important de signaler que la Communauté de Communes du Sud Corse a adopté un schéma directeur des mobilités douces par délibération n° CC-2024-066, séance 2024-05 du 18 septembre 2024.

Ce schéma, outil de programmation et de planification, permet de définir les actions à mettre en place à court, moyen et long termes pour améliorer et encourager les pratiques des modes actifs.

L'objectif de ce document est de favoriser l'usage du vélo et des modes doux en offrant la possibilité de se déplacer sans voiture. Trois cibles ont été identifiées: la mobilité du quotidien, la mobilité touristique et la mobilité sport/santé/bien être.

Sur le territoire communal, plusieurs liaisons à étudier ont été identifiées afin de permettre aux usagers mais aussi aux visiteurs à vélo de rejoindre les différents lieux touristiques.

C'est, par exemple, le cas de l'arrière port vers la boucle de Palombaggia  ou encore le long de la RT10 avec un prolongement de l'aménagement jusqu'à Santa-Giulia.

***Annexe 10 - Reportage photo - Stationnement à vélos***
***Annexe 11 - Délibération n° CC-2024-066, séance 2024-05 du 18 septembre 2024 portant validation du Schéma directeur des mobilités douces***

## 2/ Accès à internet

**Implantation, dans au moins deux espaces publics distincts, d'un accès gratuit et permanent à un réseau wifi, assorti d'une communication incitant à la sobriété numérique**

L'accueil de l'Office de Tourisme Intercommunal, situé au sein de l'Espace Jean-Paul de Rocca Serra, en centre ville, est un espace public disposant d'un accès gratuit et permanent à un réseau wifi.

L'information touristique est accessible gratuitement via un moyen d'accès internet à haut débit sans fil dans l'espace d'accueil de l'OTI soit via le téléphone des visiteurs, soit via une tablette tactile qui est mise à disposition gratuitement à l'accueil. Elle permet aux visiteurs d'avoir des informations touristiques ou simplement faire des recherches sur le web.

***Annexe 12  - Accès Wifi de l'OTI***

La Commune a également mis en place, aux abords de l'ensemble des bâtiments publics et communaux,  un wifi gratuit et permanent, accessible à tous.

***Annexe 13 - Comment se connecter au Wifi public Portivechju***

## 3/ Hébergements touristiques dans la commune

**Présence d'au moins une offre hôtelière et de trois autres types d'hébergements parmi ceux visés à l'article R. 133-33 du code du tourisme**

L'offre d'hébergement de la commune est variée et de catégories diverses, répondant aux différentes demandes des clientèles individuelles ou de groupes, de courts ou longs séjours.

La commune propose une vaste offre hôtelière avec, au total, 37 hôtels et 6 autres types d'hébergements (32 résidences de tourisme, 20 campings, 3321 meublés de tourisme, 1 village de vacances, 2 auberges collectives et 39 chambres d'hôtes).

Hébergements touristiques – Commune de Porto-Vecchio 2026

| Catégorie | Hôtels | Résidences de tourisme | Campings | Meublés de tourisme | Village de vacances | Auberges collectives | Chambres d'hôtes |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5* | 3 | 1 | 0 | 61 | | | |
| 4* | 16 | 12 | 3 | 202 | | | |
| 3* | 14 | 13 | 11 | 425 | | | |
| 2* | 1 | 5 | 3 | 184 | 1 | | |
| 1* | 0 | 1 | 0 | 150 | | | |
| NON CLASSE | 3 | 0 | 3 | 2299 | | 2 | 39 |
| **TOTAL** | **37** | **32** | **20** | **3321** | **1** | **2** | **39** |

**Classement d'au moins 70% d'hébergements touristiques marchands**

La Commune dispose d'une offre d'hébergements touristiques marchands largement classée. 4 039 unités sont classées sur 4 157 unités relevant des catégories classables, soit un taux de classement de 97,16 %.

**catégories classables : hôtels, campings, meublés de tourisme, villages de vacances.*

***Annexe 14 - Pourcentage d'hébergements classés 2026***

## 4/ Accueil, information et promotion touristique sur la commune

Présence d'un Office de Tourisme catégorie I ou d'un Bureau d'Information Touristique relevant d'un Office de Tourisme Intercommunal de catégorie I et répondant aux exigences en matière d'accueil en langues étrangères et d'ouverture au public de cette catégorie.

L'OTI de Portivechju a obtenu en septembre 2023, la marque Qualité Tourisme, et son classement en catégorie 1 le 18 septembre 2024.

Ces deux classements ont permis de mettre en valeur le travail réalisé par l'OTI sur différentes missions : l'accueil de tous types de clientèles et de publics (sur site mais aussi à distance via le site internet, les contacts téléphoniques), la gestion de l'information et sa diffusion,

l'organisation et les compétences internes de l'équipe de l'OTI, le plan de promotion, l'événementiel, la boutique, l'animation du réseau socio professionnel ou encore la démarche du développement durable. La marque "Qualité Tourisme" atteste que l 'Office s'engage pour :

- Permettre une facilité d'accès aux services
  - Mettre à disposition un espace d'accueil et d'information facile d'accès ;
  - Afficher les périodes d'ouvertures en plusieurs langues ;
  - Permettre un accès libre au wifi ;
  - Offrir un site internet multilingue dédié et adapté à la consultation via des supports embarqués ;
  - Proposer un service d'information touristique intégrant les nouvelles technologies de l'information et de la communication (réseaux sociaux, téléphonie mobile, géolocalisation,...).

- Assurer un accueil personnalisé
  - Assurer un service d'accueil permanent avec un personnel tenu de parler deux langues étrangères minimum ;
  - Mettre à disposition du client un conseiller en séjour ;
  - Lui offrir du mobilier pour s'asseoir ;
  - Faciliter ses démarches et recherches.

- Délivrer des informations utiles et pratiques
  - Garantir la fiabilité des informations données sur l'offre touristique ainsi que sa gratuité ;
  - Mettre à jour régulièrement son information touristique ;
  - Afficher à l'extérieur les numéros de téléphone d'urgence ;
  - Fournir l'information touristique gratuitement sur support papier (guide pratique, guide d'hébergement, plan de ville, cartes touristiques....) traduite en 4 langues ;
  - Présenter toute l'offre qualifiée de sa zone d'intervention pour toutes les clientèles.

- Remplir l'objectif de satisfaction des visiteurs
  - Respecter les exigences de la marque nationale "Qualité Tourisme" ;
  - Traiter les réclamations et mesurer la satisfaction client ;
  - Répondre toute l'année aux courriers et emails ;
  - Être ouvert au moins 305 jours par an samedi et dimanche inclus en période estivale touristique ou d'animation.

L'OTI a également engagé les démarches auprès d'Atout France afin d'obtenir le label "Destination d'Excellence". L'attribution de cette distinction devrait intervenir d'ici la fin de l'année 2026.

***Annexe 15 - Arrêté n° 003/2024 du 18 septembre 2024 portant classement de l'OTI en catégorie I***
***Annexe 16 - Arrêté n° C027/2023 du 31 juillet 2023 portant classement en commune touristique***
***Annexe 17 – Certification Marque Nationale Qualité Tourisme - 04/09/2023***

Face à la forte fréquentation touristique, à savoir plus de 20 000 visiteurs en septembre 2026 (sources: statistiques OTI), la Commune et l'OTI ont établi un véritable maillage stratégique de bureaux d'informations touristiques pour satisfaire les visiteurs :

- L'**OTI de la haute-ville (siège principal)** est ouvert à l'année et est installé dans l'Espace Jean-Paul de Rocca Serra, rue Fred Scamaroni.
- Le **Bureau d'Information Touristique du Port** assure un accueil saisonnier, de juin à fin septembre au sein de la capitainerie.
- Le **Bureau d'Information Touristique de Lecci**, situé Croix de Lecci, est ouvert toute l'année,

***Annexe 18 - Plan localisant les 3 bureaux d'informations touristiques***

Les informations à destination des visiteurs est relayée 24h/24 et 7j/7 grâce à des vitrines extérieures permettant de communiquer des infos pratiques : le plan de la ville avec le recensement des principaux lieux touristiques, un QRcode pour télécharger l'application de mobilité "Pysae", des numéros de taxis, et les numéros d'urgences) lorsque l'OTI est fermé.

**Une application audio-guide "A Spassu"** créée par l'OTI qui permet de découvrir la destination en autonomie tout en valorisant le patrimoine naturel et culturel à travers les plus belles randonnées de la commune et de l'intercommunalité Sud Corse.

Enfin, **le site internet de l'OTI** (www.porto-vecchio-tourisme.corsica) , principal outil numérique d'information et de promotion de la destination, accompagne les visiteurs dans la préparation, l'organisation et le déroulement de leur séjour et contribue à valoriser l'ensemble de l'offre touristique de Porto-Vecchio et de son territoire.

Il rassemble les informations nécessaires à la préparation d'un séjour à Porto-Vecchio : hébergements, restaurants, activités, plages, patrimoine, randonnées, événements, commerces et services. Il propose également des informations pratiques pour venir et se déplacer à Porto-Vecchio : avion, bateau, transports collectifs, train, taxis, location de véhicules et autres solutions de mobilité. Il est conçu comme un véritable outil de conseil en séjour numérique. Il permet au visiteur de préparer son voyage en amont, de trouver les informations pratiques dont il a besoin sur place et de découvrir des idées d'activités et d'expériences. Une organisation contribue à donner au visiteur une vision globale de l'offre disponible et facilite la mise en relation avec les acteurs touristiques du territoire.

Au-delà de l'information, le site accompagne le visiteur dans la concrétisation de son séjour. Il propose des accès vers les disponibilités d'hébergement, les activités et les événements et dispose d'un agenda régulièrement actualisé qui recense les manifestations et animations du territoire : concerts, événements culturels, manifestations sportives, traditions, etc...

Pour conclure, l'OTI porte une attention particulière à l'accessibilité de l'information touristique. Le site comporte notamment une rubrique dédiée au Tourisme et Handicap, ainsi que des informations sur les activités, hébergements, transports et sites accessibles. Il intègre également le widget RGAA, qui permet aux utilisateurs d'accéder aux principales fonctionnalités d'accessibilité et d'adapter l'affichage et la navigation selon leurs besoins ou handicap.

***Annexe 8 – Photo vitrine extérieure OTI - Diffusion d'informations pratiques sur la mobilité sur le territoire***
***Annexe 19 - Marketplace sur le site de l'OTI***
***Annexe 20 - Application mobile randonnées audio guidées « A Spassu »***

La fonction et les langues parlées par le personnel d'accueil sont identifiées sur un badge. Le personnel parle a minima français et anglais, plus une troisième langue obligatoire.

***Annexe 21 - Badges des conseillers en séjour de l'OTI***
***Annexe 22 - Boutique de l'OTI***
***Annexe 23 - Démarche de développement durable de l'OTI***
***Annexe 24 - L'animation du réseau socio professionnel***

## 5/ Services de proximité

### A. Présence sur le territoire de commerces de proximité

La commune de Porto-Vecchio dispose de différents commerces, tels que :

- Service de restauration : bars, restaurants et snacks… ;
- Service de consommation courante : hypermarchés, supermarchés, épiceries du terroir, boulangeries, pâtisseries, confiserie, boucheries, poissonniers… ;
- Service bancaire : plusieurs banques et distributeurs automatiques
- Service postal, point relais, presse… ;
- Service à la personne : pharmacie, opticien….
-
- Le guide découverte de l'office de tourisme, qui existe en 5 langues, recense les commerces partenaires de l'Office, présents à Porto-Vecchio.

L'office a également créé un outil dédié aux socio-professionnels. Il s'agit de "l'incollable du Sud Corse"qui est un condensé de toutes les informations essentielles sur les transports, les hébergements, les restaurants, les activités, les services médicaux ou encore les numéros utiles.

***Annexe 25 - Plan localisant les services de proximité***
***Annexe 26 – Extrait du guide Découverte avec QR Code à scanner***

De plus, la ville recense, à l'année, deux marchés hebdomadaires le dimanche matin :

- Marché alimentaire du Quartier Puretta ;
- Marché de producteurs de la Haute-Ville.

***Annexe 27 - Arrêté règlement général du Marché de producteurs du Centre-Ville***
***Annexe 28 - Arrêté règlement général du marché de la Poretta***
***Annexe 29 - Arrêté charte environnementale du marché de la Poretta***

Chaque année, afin de dynamiser l'activité du Port de Plaisance et de Pêche pendant la saison estivale et de créer une animation populaire accessible au plus grand nombre, la mairie organise l'Aria Marina : un lieu éphémère où les acteurs du territoire, les artisans, les producteurs et les artistes sont mis à l'honneur dans une ambiance festive, avec pour seul objectif : mettre en valeur les savoir-faire locaux dans la convivialité et les échanges.

***Annexe 30 - Arrêté règlement général marché forain de la marine***
***Annexe 31 - Arrêté sur les modalités d'organisation d'un marché mixte estival sur le parking de la marine***
***Annexe 32 - Affiche Aria Marina 2026***
***Annexe 33 - Liste des exposants 2026***

La Commune recense 234 restaurants (Recensement OTI) pour 11 198 habitants (Source : INSEE - Dernier recensement) soit 1 restaurant pour 48 habitants.

L'offre de restauration du territoire est riche et variée : des fermes auberges, des paillotes en bord de mer, des restaurants en centre ville, dans les hameaux ou encore des enseignes de restauration rapide.

***Annexe 34 - Carte des restaurants du territoire & son lien internet (https://www.google.com/maps/d/u/1/edit?hl=fr&mid=1KWIpmjtRb4lgSxiwBZ4E7NFqi8-6aKo&ll=41.58833260569324%2C9.268712950000001&z=12)***

### B. Présence d'une offre pharmaceutique sur le territoire dans un rayon de vingt minutes de trajet automobile

La Ville de Porto-Vecchio dispose de 4 pharmacies sur son territoire (Pharmacie du Port, Pharmacie des 4 Chemins, Pharmacie Paolini sortie sud de la ville et Pharmacie Nouvelle dans la haute ville).

Chaque dimanche, le compte Facebook de la Commune indique, en ligne et en temps réel, la pharmacie de garde ouverte pour la journée du dimanche et qui assure les gardes de nuit. Un planning annuel des pharmacies de garde dominicale de la Commune est accessible sur le site internet de la mairie.

Il indique également le numéro des Médecins de Garde en Corse "116 117" qui est utile aux personnes souhaitant joindre un médecin aux heures de fermeture. Il s'agit de cabinets médicaux permettant de désengorger les urgences, opérationnels tous les soirs après 20h, le week-end à partir du samedi midi et les jours fériés

Enfin l'ARS et la FSPF ont récemment mis en place un numéro accessible 24h/24, y compris les nuits, dimanches et jours fériés, afin de connaître rapidement la pharmacie de garde la plus proche. Il est également possible d'avoir cette information en ligne sur leur site internet www.3237.fr

***Annexe 35 - Affiche ARS - Pharmacie de garde la plus proche***

### C. Présence d'autres professionnels de santé dans un rayon de vingt minutes de trajet automobile

La Commune de Porto-Vecchio s'étend sur 169 km2. De ce fait, lorsque l'on est sur le territoire communal, on est à moins de 20 minutes de toute commodité.

En périphérie et dans un rayon de 10 minutes, Porto-Vecchio compte une clinique située en centre ville avec un service d'urgences et une maternité, mais également un centre médical au sein duquel plusieurs professionnels de santé sont présents ( centre de radiologie, ostéopathes, dentistes, médecins généralistes, diététiciens, kinésithérapeutes...etc.).

La Maison Médicale de Garde située Immeuble Campo Stellato au quartier des 4 chemins à Porto-Vecchio, organise la permanence de soins du territoire, le samedi de 15h à 18h, et le dimanche de 9h à 12h et de 15h à 18h. La totalité des services de proximité est référencée sur le site internet "L'Incollable du Sud Corse" créé par l'OTI. Il permet de trouver toutes les informations utiles en un coup d'œil.

***Annexe 36 - Plan localisant les Professionnels de Santé du Territoire***
***Annexe 37 – l'Incollable Sud Corse - Services médicaux***

## 6/ Activités et équipements sur le territoire de la commune

### A. Marque d'Etat "Destination pour Tous" ou deux établissements labellisés "Tourisme et Handicap"

La Commune ne bénéficie pas de la marque d'Etat "Destination pour Tous" et/ou "Tourisme et Handicap". Cependant, il faut noter la présence de plusieurs équipements à destination des personnes à mobilité réduite.

En effet, 3 tapis et fauteuils amphibies pour les PMR sont installés sur les plages de Cala di Lume, Palombaggia et Santa Giulia.

En complément, 2 toilettes sèches autonomes et solaires destinées aux PMR viennent compléter ces installations sur la plage de Palombaggia et Santa Giulia, à côté du poste de secours et des places de stationnement PMR.

La municipalité a également effectué des travaux dans le cœur de ville afin de faciliter l'accessibilité des personnes à mobilité réduite au centre historique de la ville.

Enfin, depuis plusieurs années, l'Office de Tourisme Intercommunal de Porto-Vecchio développe une démarche de tourisme inclusif visant à faciliter l'accès à l'information, aux services touristiques et aux activités du territoire pour les personnes en situation de handicap. Cette démarche s'inscrit dans une volonté durable d'améliorer les conditions d'accueil et de favoriser l'accès aux vacances pour tous les publics.

Dans cette continuité, l'OTI a formalisé, par une attestation d'engagement signée le 10 juillet 2026, sa volonté d'obtenir la marque d'État « Tourisme & Handicap », ou de s'engager dans une autre démarche de labellisation en matière d'accessibilité, dans un délai maximal de trois ans.

Plusieurs actions concrètes sont déjà mises en œuvre :

- Formation et sensibilisation des équipes : le personnel permanent a été formé à l'accueil des personnes en situation de handicap. Une sensibilisation est également proposée au personnel saisonnier afin de favoriser un accueil adapté aux besoins des différents publics.
- Aménagement des espaces d'accueil : l'OTI veille à faciliter l'accueil des visiteurs en situation de handicap au sein de ses bureaux d'information touristique grâce à ses comptoirs d'accueil adaptés aux PMR ainsi qu'une boucle magnétique pour accueillir des personnes malentendantes. Par ailleurs, trois places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite (PMR) sont situées en contrebas de l'Office de Tourisme, au sein de l'Espace Jean-Paul de Rocca Serra. Un ascenseur permet aux usagers, une fois stationnés, d'accéder directement à l'intérieur de l'Office de Tourisme.
- Information touristique dédiée : une rubrique « Séjour adapté » est accessible sur le site internet de l'OTI . Découvrez Porto-Vecchio différemment : Hébergements, Activités et Sites Adaptés
- Elle est complétée par une brochure numérique thématique consacrée au séjour adapté, qui permet aux visiteurs de préparer leur séjour et d'identifier les offres touristiques et les services adaptés à leurs besoins.
- Accompagnement personnalisé : les conseillers en séjour orientent les visiteurs vers les prestations et les équipements correspondant à leurs besoins spécifiques, en tenant compte des informations disponibles sur les conditions d'accessibilité.

À travers ces actions, l'OTI poursuit une démarche engagée de longue date, qui associe la formation des équipes, le développement d'outils d'information spécialisés et l'accompagnement des visiteurs. L'engagement dans une démarche de labellisation constitue une nouvelle étape dans cette volonté de favoriser un tourisme accessible et inclusif sur le territoire.L'OTI est équipé d'un ascenseur afin de faciliter l'accessibilité des personnes à mobilité réduite au sein de la structure ainsi que d'un comptoir d'accueil PMR afin de faciliter leurs échanges avec un conseiller en séjour.

***Annexe 38 - Procès verbal de mise à disposition de matériel PMR sur le territoire***
***Annexe 39 - Plan de localisation WC PMR***
***Annexe 40 - Brochure Séjour Adapté***
***Annexe 41 - Capture d'écran de la page "Séjour Adapté" sur le site internet de l'OTI***

**B. Présence d'au moins un restaurant dont le chef est distingué par le titre de Maître Restaurateur, ou d'au moins un restaurant utilisant des produits locaux et engagé dans une démarche plus respectueuse de l'environnement.**

La Commune dispose d'un restaurant situé en centre ville et dont le chef est distingué par le titre de Maître Restaurateur.

De plus, la Commune bénéficie d'un nombre important de restaurants utilisant les produits locaux et favorisant ainsi les circuits courts.

Enfin, de nombreux producteurs locaux, engagés dans une démarche plus respectueuse de l'environnement et identifiés par la "Route des Sens Authentiques", sont présents sur l'ensemble du territoire communal.

***Annexe 42 - Restaurant A Furana - Titre de Maître Restaurateur***
***Annexe 43 - Extrait "Route des Sens Authentiques 2025" - Portivechju***

**C. Organisation régulière de visites d'entreprises du patrimoine vivant, d'établissements industriels, commerciaux ou artisanaux, ou d'exploitations agricoles ouvertes aux touristes pour la présentation de leur activité**

La Commune recense de nombreux producteurs faisant partie de la Strada di I Sensi (la route des producteurs et des artisans de l'ODARC). Tous les agriculteurs référencés ouvrent leurs exploitations aux visiteurs et garantissent des productions de qualité et d'origine, des saveurs et des savoir-faire uniques.

Ces producteurs proposent, notamment, du miel en AB & AOP, du fromage fermier de brebis et du brocciu AOP, des fruits & légumes de saison AB & oeufs de la ferme, du veau, des volailles, de la spiruline ou encore des huiles essentielles et des cosmétiques naturels labellisés "Nature & Progrès".

On retrouve ces productions toute l'année sur le marché des producteurs qui a lieu tous les dimanches matin dans la Haute-ville. Ce marché, visant à favoriser les circuits courts, permet aux visiteurs et aux locaux de rencontrer les exploitants agricoles qui vendent directement leur production. Sur ce marché ne sont admis que les producteurs qui proposent des produits issus exclusivement de leur production. Il faut également souligner la présence d'un marché alimentaire, situé quartier de la Poretta, qui se tient tous les dimanches matin.

***Annexe 43 - Extrait "route des sens authentique 2025" - Portivechju***
***Annexe 27 - Arrêté règlement général du marché des producteurs du Centre-ville***
***Annexe 28 - Arrêté règlement général du Marché de la Poretta***
***Annexe 29 - Arrêté charte environnementale du Marché de la Poretta***

Enfin, l'Office du Tourisme Intercommunal, en partenariat avec l''association "l'Alma Salvatica" (l'Âme Sauvage), qui exploite des jardins botaniques, organise et propose régulièrement aux visiteurs de participer à différents ateliers tels que "l'apéritif olfactif" ou "une balade avec un nez."

Au-delà de l'observation des plantes du maquis, cette association s'engage à transmettre et sensibiliser le visiteur à la flore locale et endémique.

***Annexe 44 - Affiches visites « Apéritif Olfactif »***
***Annexe 45 - Affiches visites « Balade avec un nez »***

### D. Organisation de la Commune, ou avec son soutien, d'un évènement majeur, annuel ou biennal, de nature culturelle ou de mise en valeur de productions artisanales ou gastronomiques ou du patrimoine local

Une politique événementielle ambitieuse au service de l'attractivité et du rayonnement de Portivechju

Destination touristique majeure de Corse et de Méditerranée, Portivechju a fait de l'événementiel un axe stratégique de sa politique d'attractivité et de développement territorial. L'ambition municipale est claire : faire vivre la ville tout au long de l'année, prolonger la saison touristique, renforcer son rayonnement culturel et sportif, tout en valorisant son identité, son patrimoine et ses traditions.

Cette politique particulièrement volontariste repose sur un investissement important de la Commune, tant financier qu'humain, technique et logistique. La Ville intervient ainsi comme organisatrice directe de nombreuses manifestations, mais également comme partenaire majeur des initiatives portées par les acteurs associatifs, culturels, sportifs et économiques du territoire.

Cette complémentarité permet aujourd'hui de proposer une programmation riche, diversifiée et répartie sur l'ensemble de l'année, dépassant largement la seule période estivale.

Au printemps, Piazz'à u Libru célèbre la littérature et la création, tandis que le Carnaval de Portivechju ou encore le festival du rêve Scen'è Sonniu rassemblent habitants et visiteurs autour de rendez-vous de rues, populaires et incontournables. L'accueil de A Fiera di u Vinu, réunissant près de 80 vignerons en mai 2025, illustre également la volonté de valoriser les savoir-faire et les productions insulaires.

L'été, le marché nocturne de l'Aria Marina, les festivités de la Saint-Jean-Baptiste, le Carruleddu Championship, les I Baroni Games participent à l'animation de la destination. La traditionnelle célébration d'U Luddareddu, chaque 31 juillet, témoigne quant à elle de l'attachement de la Commune à la préservation et à la transmission de son patrimoine culturel immatériel.

L'arrière-saison constitue une priorité forte de cette stratégie de désaisonnalisation. La création en septembre 2026 de Piazz'à u Filmu, festival de cinéma populaire et exigeant, complète une programmation comprenant notamment Portivechju in Musica, le Semi-marathon de Portivechju, qui rassemble chaque année plus de 1 000 participants, ou encore le Tour de Corse Historique. Autant de manifestations qui contribuent à diversifier les publics, prolonger les séjours et soutenir l'économie locale.

Enfin, Natali in Paesu vient clôturer l'année en animant le centre-ville autour des fêtes de Noël, de l'artisanat et des productions locales.

Au-delà de leur dimension festive, ces événements constituent de véritables leviers de développement économique, de cohésion sociale et de valorisation patrimoniale. Ils contribuent à faire découvrir une destination singulière, dont l'attractivité repose autant sur ses paysages que sur sa culture, son histoire et son art de vivre.

En partenariat étroit avec la Communauté de Communes du Sud Corse, Portivechju Turisimu, la Collectivité de Corse et le tissu associatif, la Commune entend poursuivre et amplifier cette dynamique.

Car une destination touristique attractive est d'abord une ville vivante, habitée et animée toute l'année. C'est cette ambition qui guide la politique événementielle de Portivechju et s'inscrit pleinement dans sa démarche de classement en station de tourisme.

***Annexe 46 - Affiche Piazz'a a u Filmu***
***Annexe 47 - Dossier de presse Piazz'a a u Filmu***
***Annexe 32 - Affiche Aria Marina 2026***
***Annexe 33 - Liste des exposants du marché estival "Aria Marina" 2026***
***Annexe 48 - Affiche et programme Natali in Paesu***
***Annexe 49 - Festival du rêve Scen'è Sonniu***
***Annexe 50 - Affiche San Ghjuvà***
***Annexe 51 - Affiche Baroni Games***
***Annexe 52 - Programme Baroni Games***
***Annexe 53 - Affiche Carruleddu***
***Annexe 54 - Affiche Ludareddu***
***Annexe 55 - Affiche Portivechju In Musica***
***Annexe 56 - Affiche Carnaval***
***Annexe 57 - Affiche Fiera di u Vinu***
***Annexe 58 - Programme Foire du Vin***

### E. Présence d'au moins 20 équipements, espaces, sites ou itinéraires de pratiques sportives

Depuis Novembre 2024, la Commune s'est vue décernée le label "Ville Active et Sportive" avec l'obtention de trois lauriers sur quatre possibles.

***Annexe 59 – Label « Ville active et sportive » reçu en novembre 2024***

La Commune recense les équipements sportifs suivants :

Complexe sportif du Prunello qui est composé comme suit :

- 1 Gymnase avec une tribune de 450 places ;
- 1 Terrain de Football synthétique avec une tribune de 250 places ;
- 6 Terrains de Tennis : 2 en terre battue synthétique & 4 en green set ;

- 1 Club house ;
- Une aire de jeux pour enfants ;
- 1 Espace Sport Nature composé de 5 parcours de loisirs pour la marche, la course, le trail et le VTT : → 2 parcours sportifs marche & course dotés d'agrès : 1 de 800m pour débutants & 1 de 1 100 m pour initiés ;
  → 1 parcours de trail : long de 1 450 m pour les sportifs confirmés ;
  → 2 Circuits VTT : 1 de 600 m pour les débutants, 1 de 1050m pour un public confirmé, 3 Practices de descente, 1 Zone technique, 1 Plateau enfants.

Le Cosec (Complexe Sportif évolutif Couvert) propose ainsi :

- une salle Omnisports avec une tribune de 352 places assises ;
- une salle de Gymnastique avec une tribune de 265 places assises ;
- 2 Dojos ;
- une partie administrative.

Stade Claude Papi, géré par la Communauté de Communes du Sud Corse, qui comprend :

- 2 Terrains de Football dont un en pelouse naturelle ;
- 1 Piste d'Athlétisme et ses équipements de Lancer et de Saut ;
- 1 Mur d'Escalade ;
- 1 Tribune de 1 000 places ;
- 2 Terrains de Basket-ball ;
- 2 Terrains de Hand-ball ;
- 6 Terrains de Pétanque.
-

L'aire de jeu de Muratello:

Cette aire de jeu, située à proximité immédiate de l'école maternelle et primaire de Muratello, est en accès libre pour les scolaires et les administrés en dehors des heures de classe.

Le terrain de sport de Pifano :

Ce terrain de sport, installé au cours du quartier de Pifano,est accessible 7j/7, en libre accès.

### F. Ouverture au public d'un équipement culturel public ou privé

La Commune dispose de plusieurs équipements culturels publics :

La Médiathèque l'Animu située dans le quartier de Pifano:

Gérée et animée par la Direction de l'Action culturelle municipale, elle est ouverte toute l'année, du mardi au vendredi de 9h à 18h30 et le samedi de 10h à 18h. La Médiathèque met à disposition du public plus de 21 000 documents permettant la consultation sur place et l'emprunt à domicile. C'est aussi un espace qui permet d'avoir accès au numérique, de participer à des ateliers, et d'assister à une conférence. Cet espace peut également servir de lieu d'exposition.

L'Animu se compose d'un grand espace bibliothèque/médiathèque de 1000m2 comprenant 3 "bulles" (espace informatique semi-fermé), d'une salle de réunion avec écran interactif/visioconférence, d'un espace d'environ 80 à 100 places assises avec vidéoprojecteur, enceinte, micro, d'une salle d'informatique avec 12 ordinateurs dans laquelle des cours sont donnés aux adhérents.

Elle compte également un grand espace extérieur de 1500m2 comprenant une partie bar/cuisine extérieur, des places assises ainsi qu'un odéon.

De nombreuses activités régulières sont proposées tout au long de l'année pour les enfants ainsi que pour les adultes : séances de contes, lecture à voix haute, club de lecture, fabrique de mangas, cours d'informatique, conférences, culture gaming...

Depuis le début de l'année 2024, l'Animu a développé une ludothèque permettant aux adhérents et aux visiteurs de se retrouver pour une partie de jeux de société en famille ou entre amis.

***Annexe 60 - Programmation Culturelle & Événementielle Animu - Juin Juillet Août Septembre 2026-2027***
***Annexe 61 - Programmation Culturelle & Événementielle Animu - Janvier Février Mars Avril Mai 2026-2027***

Le Bastion de France situé dans la vieille ville :

Géré et animé par la Direction de l'Action culturelle municipale, le Bastion de France est ouvert d'avril à début novembre. Il s'agit d'un monument historique classé, situé dans la vieille ville de Portivechju.

Ce Bastion est une partie importante du riche patrimoine architectural de la région. Construit au XVIe siècle, anciennement nommé « U Baluardo di a Marina », le Bastion de France est un des cinq Bastions intégrés aux fortifications érigées pour protéger la ville contre les invasions. Il servait à défendre Portivechju contre les attaques maritimes et terrestres qui étaient fréquentes à l'époque. La position stratégique du bastion offre une vue imprenable sur le port et les environs, ce qui en faisait un point de défense crucial. Il est aujourd'hui l'un des sites les plus visités de Portivechju avec plus de 112 000 visiteurs entre avril et octobre. Il accueille "In Portivechju" une exposition permanente dédiée à l'histoire, au patrimoine, aux savoir-faire de la ville d'hier à aujourd'hui.

De plus, durant la période estivale, l'Action culturelle de la Ville programme "Les Vendredis du Bastion" sur la place du Bastion de France. Ces soirées sont dédiées à la scène insulaire émergentes, de la danse au chant, en passant par le théâtre et la musique électro, dans l'objectif de la valoriser auprès des habitants comme des visiteurs. Les visiteurs peuvent accéder pour 2€ à une terrasse panoramique et apprécier une vue à couper le souffle à 360° sur la Marina, les Marais salants, la Ville ainsi que la Montagne. L'accès à l'exposition "In Portivechju" est gratuit.

***Annexe 62 - Affiche exposition permanente "In Portivechju"***

L'Espace Jean-Paul de Rocca Serra situé en centre ville:

Cet espace culturel accueille plusieurs entités : la Commune à travers la salle de spectacle, La Salle Rouge, l'Office de Tourisme Intercommunal, et la Cinémathèque de Corse "Casa di Lume". L'ensemble du bâtiment est géré par le Syndicat Mixte en charge de la logistique et de l'organisation du bâtiment.

La Cinémathèque de Corse, entité dépendant de la Collectivité de Corse, ouverte toute l'année, a pour vocation de rendre hommage au 7ème Art. Son ambition est de rechercher, enrichir, conserver, restaurer et orienter le projecteur sur toutes ces images tournées en Corse, sur la Corse ou par des Corses.

Ce lieu pluridimensionnel vous offre différents services :

- une salle de cinéma de 120 places ;
- des espaces muséographiques sur deux niveaux ;
- un centre de documentation ;
- une salle de consultation vidéo ;
- des locaux de stockage des archives adaptés aux exigences actuelles en matière de nouvelles technologies ;
- un système performant d'audiovisuel permettant d'accueillir des conférences et des spectacles vivants tout au long de l'année.

La Salle Rouge, gérée et animée par la Direction de l'Action culturelle municipale, est une grande salle de spectacle municipale composée de 335 fauteuils dont 8 réservés aux PMR.

Celle-ci offre une programmation de spectacles toutes disciplines confondues mais aussi d'ateliers de pratique et de rencontres artistiques.

Se déployant d'octobre à mai, la programmation prévoit une approche pluridisciplinaire du spectacle vivant, alliant création corse et diffusion nationale et internationale.

La Salle Rouge accueille également des compagnies en résidence, ce qui place Portivechju comme un partenaire incontournable de la co-production insulaire.

Une attention toute particulière est portée au public scolaire et au jeune public (+ de 2500 élèves).

Entre la programmation de la Ville, des associations et acteurs culturels, ce sont plus d'une trentaine de spectacles offrant un large éventail d'expressions artistiques (concerts, théâtre, one man show, danse, arts du cirque, marionnettes) qui sont prévus chaque année, d'octobre à juin.

Avec la programmation estivale du Bastion de France jointe à celle de l'Animu, la Ville de Portivechju offre une programmation à 60% corse, montrant la diversité, la richesse et la qualité du travail artistique effectué par les acteurs culturels insulaire.

La Terrasse Extérieure de l'Espace Jean-Paul de Rocca Serra offre des gradins de 80 places assises. Elle accueille de nombreux évènements organisés par le Service Culturel de la Mairie et l'OTI (Portivechju Film Festival 2024, les Rendez-vous Pro de l'Office, la Formation Slow Tourism, etc.)

***Annexe 63 - Programmation Salle Rouge 2026 - 2027***

### G. Ouverture au public d'un site ou monument naturel historique classé ou inscrit

Le Bastion de France, construit au XVIe siècle, anciennement nommé "U Baluardo di a Marina", est l'un des cinq Bastions intégrés aux fortifications érigées pour protéger la ville contre les invasions.

Sa position stratégique, en haute ville, offre une vue imprenable sur le port et les environs.

Le Bastion de France a été classé au titre des Monuments Historiques par arrêté préfectoral du 10 septembre 2019.

En 2026, il a accueilli plus de 82 000 visiteurs dont plus de 70 000 ont payé un accès à la terrasse panoramique.

Il dispose d'un toit terrasse qui offre une vue panoramique sur le golfe de Portivechju. L'OTI y organise des visites guidées. Le Bastion de France est également un lieu festif et culturel où la commune organise des concerts, des représentations théâtrales mais aussi des expositions patrimoniales de peintures et sculptures.

***Annexe 64 - Chiffres fréquentation Bastion de France 2025- 2026***
***Annexe 65 - Arrêté de classement du Bastion au titre des monuments historiques***

### H. Organisation d'un circuit pédestre ou cyclable de visite culturelle ou de découverte du patrimoine naturel de la commune

L'Office de Tourisme Intercommunal organise des visites guidées de la Citadelle, en journée, une fois par semaine et des visites guidées nocturnes de la Citadelle en juillet, août et septembre.

Il organise également en partenariat avec le jardin botanique l'Alma Salvatica (l'âme sauvage) des visites où plusieurs thématiques sont proposées : « Apéritif olfactif » ou « Balade avec un nez ». Les visiteurs ont aussi la possibilité de faire appel à des guides conférenciers pour une visite guidée privée.

***Annexe 66 - Flyer Visite Guidée***
***Annexe 67 - Flyer Visite Guidée Nocturne "Et si les murs parlaient ?"***

L'OTI a créé une application immersive qui offre des parcours pédestres audio-guidés au cœur de la cité de Porto-Vecchio et du territoire Sud Corse. Son objectif est de transmettre la mémoire patrimoniale, historique et naturelle de la région. Celle-ci est gratuite, disponible en français, corse, anglais et italien. Elle permet de choisir sa langue ainsi que sa ballade. Une carte permet de suivre en temps réel votre évolution sur le parcours. Un carrousel de photos vous est proposé pour reconnaître chaque point patrimonial et témoigner du passé. Il est également possible d'aller prendre un guide de randonnées en format papier à l'office du tourisme afin de suivre les différents parcours en autonomie pour découvrir le territoire.

***Annexe 20 - Application mobile randonnées audio guidées « A Spassu »***
***Annexe 68 - Guide Randonnées de l'Office***

### I. Organisation d'une surveillance des plages

Les plages de Santa Giulia et Palombaggia sont chacune dotées d'un poste de surveillance. En haute saison, des maîtres-nageurs sauveteurs veillent sur la sécurité des baigneurs.

À Santa Giulia, le poste de secours et les toilettes publiques sont implantés à proximité du principal accès à la plage. La zone de baignade surveillée s'étend sur 730 m de longueur, du Kosten plage (nord) et s'arrête à 300 mètres du ponton MobyDick (sud).

À Palombaggia, le poste de secours est implanté sur la plage de Casa di Lume,. La zone de surveillance s'étend sur 400 m de part et d'autre du poste de secours.

***Annexe 69 – Délibération n° 26/024/RH du 9 février 2026 portant dispositif de recours aux emplois saisonniers pour la saison 2025 - Recrutement de maîtres-nageurs sauveteurs***

Afin de garantir au mieux la sécurité des visiteurs, les conseillers de l'OTI mettent à disposition et informent leurs usagers grâce à une fiche de prévention incendie affichée tous les jours afin de connaître le risque incendie sur le territoire et la fermeture éventuelle des massifs ainsi que les prévisions météo en temps réel affichées tous les jours sur l'écran de TV de l'Office.

## 7/ Urbanisme et actions en matière d'environnement

### A. Existence d'un document d'urbanisme applicable définissant les objectifs et actions mises en oeuvre pour le développement de l'économie touristique de la commune

La Commune a adopté son Plan Local d'Urbanisme (PLU) par délibération n° 26/124/URB du 29 juillet 2026.

Le Plan d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), document obligatoire du dossier du PLU est l'expression d'un projet global pour l'aménagement de son territoire. Il définit les différentes orientations qui servent de guide pour élaborer les règles d'urbanisme.

Parmi ces orientations, on retrouve le fait de développer une économie de production qui passe par :

- la diversification de l'activité économique pour assurer l'emploi permanent.
- la valorisation des potentialités agricoles et sylvicoles du territoire et favoriser une agriculture de production
- l'annualisation de l'offre touristique

Concernant plus spécifiquement les objectifs et actions mises en oeuvres pour le développement de l'économie touristique de la Commune, le PADD a plusieurs enjeux :

- conforter le rang de première destination touristique de Corse et, à terme, d'acteur du réseau des capitales européennes du tourisme durable,
- surveiller, réparer, entretenir et renouveler les équipements de la commune pour faire fac à cette activité,
- privilégier l'accueil professionnel, de qualité et de caractère (tourisme vert et culturel…),
- proposer une offre de services qui permettent l'émergence de nouvelles périodes d'activités touristiques hors saison estivale.

***Annexe 70 - Délibération n ° 26/124/URB du 29 juillet 2026***

### B. Existence d'un document spécifique définissant la stratégie et les objectifs de la commune en matière de tourisme

L'OTI a établi une feuille de route 2023-2026 en positionnant le Sud Corse comme destination touristique responsable et différenciée. Cette feuille de route a été validée par les instances de la Communauté de Communes du Sud Corse.

***Annexe 71 - Feuille de route 2026 - 2030 de l'Office de Tourisme Intercommunal de Porto-Vecchio***
***Annexe 72 - Projet de territoire Sud Corse de la CCSC - Mandature 2026 - 2032***

Elle permet l'élaboration d'une stratégie de "Tourisme Durable" prenant en compte de manière intégrée les impacts du tourisme sur les ressources naturelles. Ainsi, toutes les actions

désormais mises en place par l'OTI sont conditionnées par cette feuille de route. C'est ainsi que certains projets sont en train d'être pérennisés.

Depuis 2021, l'OTI organise "Les Ateliers du Tourisme Durable" dont le but consiste à sensibiliser, accompagner et rassembler les acteurs du tourisme autour des principes du tourisme durable.

***Annexe 73 - Affiche ATD 2026 (6ème Édition)***

L'identité visuelle de l'Office a d'ailleurs été revue pour correspondre à un engagement vers un tourisme durable.

De plus, une application numérique "A Spassu", qui propose des parcours patrimoniaux audioguidés à travers la Citadelle, la Marine et des sites naturels pour faire découvrir l'histoire et le patrimoine de Portivechju, a été créée. Enfin, le site internet de l'Office a été modernisé avec l'intégration d'une marketplace.

***Annexe 74 - Extrait guide de marque de Portivechju***
***Annexe 20 - Application mobile randonnées audio guidées « A Spassu »***
***Annexe 19 – Capture d'écran de la Marketplace***

### C. Présence d'un espace vert équipé ou d'une zone naturelle susceptible d'accueillir des visiteurs

La Commune dispose d'un espace vert équipé de plus de 7 hectares, situé au sein du complexe sportif du Prunello composé :

- d'une aire de jeux pour enfants composée de 4 zones accessibles dès 3 ans : une tyrolienne, des modules d'escalade, une pyramide de corde et un parcours agilité ;

- de 7 hectares de pleine nature dédiés au sport et aux loisirs au coeur de la zone urbaine (composés d'un parcours santé avec agrès, de pistes de trail et de VTT balisées pour différents niveaux (y compris un plateau VTT pour les plus jeunes) et de mobilier urbain (tables, bancs, poubelles). Ce « poumon vert » dans la ville s'adresse à toutes les générations. Ces espaces de convivialité sont en accès libre toute l'année. Le prochain objectif de la municipalité est de développer ce même type de projet dans les hameaux avec city stade, terrains de boule et circuits de promenade.

***Annexe 75 – Reportage photo complexes sportifs***

La Commune de Porto-Vecchio recense également des zones naturelles susceptible d'accueillir des visiteurs :

- <u>La Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio :</u>

  La Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio prend source sur la commune de Porto-Vecchio, depuis la Punta di a Chjappa jusqu'à la plage di Stefiano à côté de Porto-Novo, et est considérée comme un espace représentatif de la biodiversité marine et littorale de Méditerranée. Ce patrimoine naturel littoral est exceptionnel aussi grâce à la présence de la Réserve Naturelle des Îles Cerbicale d'une superficie de 36 hectares.

❖ Plusieurs zones Natura 2000 :

- La Forêt Domaniale de l'Ospedale composée de 735 hectares de 900 m à 1314 m d'altitude ;
- La Suberaie de Ceccia ;
- l'Embouchure du Stabiacciu ;
- A Punta di Benedettu ;
- Le Golfe de Porto-Vecchio ;
- La Baie de Stagnolu ;
- U Golfu di Sognu.

❖ Plusieurs zones ZNIEFF :

- l'Étang de Santa-Giulia ;
- l'Étang de Porto-Novo ;
- l'Etang et pinède de Palombaggia ;
- Boisements et maquis de Punta di Rafaellu et Testa di Carpiccia ;
- Suberaie et Station à Tortues d'Hermann à Porto-Vecchio ;
- L'étang d'Arje Vecchie à Porto-Vecchio ;
- Station a Silene Velutina et a Roya Polygama du Golfe de Porto-Vecchio.
-

❖ Plusieurs sentiers de randonnées :

- Le sentier du littoral de Tamaricciu ;
- Le sentier d'I Tafoni (Cartalavonu)
- Le sentier de Punta di a Vacca Morta ;
- Le Mare a Mare Sud qui passe par la Commune.

***Annexe 76 – Carte de la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio***
***Annexe 77 - Zone Natura 2000 - Forêt de l'Ospedale***
***Annexe 78 - Zone Natura 2000 - Suberaie De Ceccia***
***Annexe 79 - Guide du Mare a Mare***
***Annexe 68 - Guide Randonnées de l'Office***

### D. Sensibilisation des agents de la commune, des acteurs économiques du tourisme et des touristes à l'environnement

La Commune a mis en place le tri sélectif au sein des bureaux administratifs.

Par ailleurs, la CCSC exerçant la compétence déchets, sensibilise les agents de son territoire, les acteurs économiques du tourisme et les visiteurs à l'environnement grâce à différents dispositifs :

❖ Une formation aux éco gestes sur le territoire est assurée tout au long de l'année par l'Ambassadeur du Tri afin de former les socioprofessionnels du tourisme au tri sélectif, recyclage, tri des biodéchets et d'équiper les différentes structures selon leurs besoins. Un référent développement durable de l'OTI fait le lien entre les socioprofessionnels intéressés par cet accompagnement et l'ambassadeur du tri.
❖ Une formation au tri sélectif est dispensée aux agents communaux.

D'autres initiatives sont prises au niveau communal afin de sensibiliser la population à l'environnement comme la collecte et le recyclage des sapins de noël

Il est également demandé aux restaurateurs, lors du dépôt de leur demande d'occupation du domaine public, de fournir une attestation de recyclage des huiles usagées.

Enfin, la Commune a contractualisé avec un éco-organisme agréé par l'Etat, l'ALCOME, dont la mission est de participer à la rédaction de la présence de déchets issus des produits de tabac (mégots) jetés de manière inappropriée au sein de l'espace public.

Les actions prévues sont notamment la sensibilisation avec la fourniture d'outils de communication et de sensibilisation, la mise à disposition de cendriers de poche et de dispositifs de rue mais aussi un soutien financier aux communes au titre du nettoiement des rues et un enlèvement et une prise en charge des coûts de valorisation des mégots collectés séparément.

Par ailleurs, le site internet de la Commune communique régulièrement sur le tri des déchets.

***Annexe 80 - Délibération n° 26/169/ENV du 13 octobre 2025 portant contractualisation avec l'éco-organisme ALCOME pour la réduction des déchets des produits du tabac dans l'espace public.***
***Annexe 23 – Démarches de développement durable de l'OTI***
***Annexe 73 – Affiche & Programme ATD 2026***
***Annexe 81 – Capture d'écran accompagnement tri des socios-professionnels***

**E. Démarche active en faveur du développement durable caractérisée par la satisfaction d'au moins deux des critères suivants :**

**Présence sur le territoire de la Commune d'au moins un point de recharge de véhicules électriques ou hybrides accessible au public, à raison d'un point de recharge par tranche de vingt places de stationnement**

La Commune de Porto-Vecchio recense plusieurs points de recharges de véhicules électriques ou hybrides accessibles au public, toute l'année, de nuit comme de jour:

- Parking Santa Catalina ;
- Stade Claude Papi ;
- Parking P2 du Port;
- Magasin Bio Biodélice.
- Hypermarché Auchan ;
- Hypermarché Hyper U ;
- Magasin de bricolage Weldom ;
- Station Lavage Auto Balesi
- Station Essence Relais Palombaggia.

***Annexe 82 – Carte des bornes de recharge du territoire***
***Annexe 83 – Guide d'utilisation bornes de recharges - CCSC***
***Annexe 84 - Actions de développement durable engagées par la CCSC***

**Mise à disposition sur le territoire de la commune, de casiers afin de favoriser le dépôt temporaire de bagages**

La Commune de Porto-Vecchio dispose de casiers afin de favoriser le dépôt temporaire de bagages à l'hypermarché d'Hyper U.

***Annexe 85 – Reportage photo – Casiers***

## 8/ Hygiène, équipements sanitaires et gestion des déchets sur le territoire de la commune

**Avis de l'ARS concernant l'hygiène publique, la qualité de l'eau potable de la commune et la qualité des eaux de baignade.**

La qualité des eaux de baignade et la qualité de l'eau potable est vérifiée par l'Agence Régionale de la Santé (ARS) plusieurs fois pendant la saison estivale afin de garantir une qualité de l'eau potable ainsi qu'une qualité des eaux de baignade en rivière et en mer aux habitants et aux visiteurs. Ces avis sont ensuite affichés dans les locaux de l'OTI et dans les différents bureaux d'informations touristiques afin que l'information soit visible, claire et accessible à tous.

***Annexe 86 - Avis ARS – Qualité eau potable***
***Annexe 87 - Avis ARS - Qualité des eaux de baignade***

**Présence de sanitaires gratuits entretenus quotidiennement en période touristique à raison d'un sanitaire public par tranche de 5000 unités de capacité d'accueil d'une population non permanente sans que le nombre total soit inférieur à deux et dont au moins un est accessible aux personnes à mobilité réduite**

La Commune dispose de six sanitaires gratuits, accessibles aux personnes à mobilité réduite, entretenus quotidiennement en période touristique à disposition d'une population non permanente sur l'ensemble de son territoire:

- Centre ville
- Parking Sainte Catherine entrée Sud de la ville
- Plage de Palombaggia
- Plage de Santa Giulia
- Plage I Pini
- Capitainerie Port de plaisance

***Annexe 88 – Reportage photo - WC publics***

**Mise à disposition du public en nombre suffisant et selon une répartition adaptée aux flux touristiques, de cendriers et de poubelles permettant la collecte séparée des ordures ménagères résiduelles, emballages, verres et biodéchets. La Commune assure une information à jour facilement accessible relative aux points et modes de collectes des déchets.**

C'est la Communauté de Communes du Sud Corse (CCSC) qui a la compétence de collecte des déchets et du tri sélectif. La Commune diffuse les informations relatives à la politique intercommunale de collecte et de tri des déchets sur son site internet.

La Commune a conservé la compétence propreté avec le nettoyage des rues et l'entretien des corbeilles.

Ce service fonctionne toute l'année, y compris les dimanches et jours fériés.

En période estivale, la collecte des corbeilles se fait selon une fréquence plus importante pour tenir compte du flux touristique.

En centre-ville, elle s'effectue 2 fois le matin minimum / 4 fois l'après-midi minimum et sur le port, 2 fois le matin minimum / 4 fois l'après-midi minimum.

En période hivernale, elle s'effectue 2 fois le matin en centre ville mais également sur le port.

Concernant la propreté des plages, la gestion est assurée par le port via un marché public de nettoyage des places, collecte des corbeilles et évacuation des déchets.

La prestation consiste à enlever manuellement les déchets et macro déchets échoués sur les plages, ainsi que les déchets abandonnés par les usagers, remplacer les sacs poubelles à déchets de 80 corbeilles situées sur les plages et assurer le ramassage des poubelles des deux postes de secours communaux situés à Cala di Lume et à Santa Ghjulia route de Moby-Dick.

La période d'intervention s'étale du 15 avril au 31 octobre sur les plages les plus fréquentées à savoir, Palombaggia, Santa Giulia, Folaca et Acciaghju mais également aux abords des postes de secours.

Pour couvrir la période de forte affluence touristique, de juin à septembre, les corbeilles sont collectées chaque jour et le nettoyage manuel des plages est assuré 4 fois par semaine en juin et septembre et tous les jours en juillet et oaût.

La CCSC assure la compétence gestion des déchets ménagers et assimilés. Cette gestion est également pensée pour une destination touristique.

Consciente que la qualité de l'espace public et la préservation du cadre de vie constituent des éléments essentiels de l'expérience touristique, la Communauté de communes du Sud Corse a développé sur le territoire de Porto-Vecchio une organisation de la collecte et du tri adaptée aux besoins des habitants, des visiteurs et des professionnels du tourisme.

Le territoire bénéficie d'un maillage important de conteneurs enterrés, semi-enterrés et de colonnes aériennes, avec un total de 149 Points d'Apports Volontaires dont 65 sur la commune de Porto-Vecchio, permettant de faciliter le geste de tri tout en assurant une meilleure intégration des équipements dans l'espace public. Cette organisation répond particulièrement aux enjeux d'une destination touristique connaissant d'importantes variations de fréquentation saisonnière.

L'objectif recherché est de faciliter le geste de tri pour tous les publics.

Une attention particulière est portée à l'accessibilité et à la compréhension des consignes de tri par les visiteurs.

L'office du tourisme met à disposition des supports d'information dédiés aux consignes de tri.

En complément, des QR codes sont directement apposés sur les contenants, permettant à chaque usager d'accéder rapidement aux consignes correspondant aux différents flux de déchets, en trois langues.

Cette information multilingue permet d'accompagner également la clientèle internationale et de rendre le geste de tri immédiatement compréhensible, y compris pour un visiteur qui ne connaît pas les dispositifs locaux de collecte.

Un accompagnement spécifique des professionnels du tourisme avec la mise en place d'une organisation spécifique à destination des professionnels de l'hébergement et des activités touristiques, afin d'adapter le service public de collecte aux contraintes particulières de l'économie touristique.

Des tournées de collecte en porte-à-porte sont ainsi organisées pour les professionnels du secteur touristique, permettant de répondre aux volumes générés par leur activité et de favoriser un tri de proximité.

Les professionnels de l'hébergement qui en font la demande bénéficient par ailleurs de la mise à disposition de sacs de pré-collecte, destinés à faciliter le tri au sein des établissements avant leur dépôt dans les équipements dédiés. L'ensemble de ces dispositifs participe à une même ambition : faire de la gestion des déchets un élément de la qualité globale de la destination Porto-Vecchio.

En facilitant le tri, en améliorant l'information des visiteurs, en proposant une information multilingue et en accompagnant spécifiquement les professionnels du tourisme, la collectivité veille à ce que les exigences liées à la fréquentation touristique puissent être conciliées avec les objectifs de préservation du cadre de vie, de qualité de l'espace public et de transition écologique du territoire.

Cette politique contribue ainsi à proposer aux visiteurs une destination propre, lisible, accessible et engagée dans une gestion responsable de ses ressources et de ses déchets.

Annexe 1 : tableau de répartition des Points d'Apports Volontaires par type de contenant

| | oire | mune de Porto-Vecchio |
|---|---|---|
| Conteneurs semi-enterrés | 56 | 30 |
| Conteneurs enterrés | 3 | / |
| Conteneurs enterrés à fond fermé | 6 | 2 |
| Colonnes collectées en régie | 20 | 8 |
| Colonnes collectées en prestation | 64 | 25 |

***Annexe 89 - Nettoyage des plages - Plans A3 - position des poubelles***
***Annexe 90 - Affiches « Mémo Tri » adressées aux professionnels***
***Annexe 91 - Affiches « Mémo Tri » adressées au grand public***
***Annexe 92– Flyer guide compostage des biodéchets***
***Annexe 93 – QR Codes pour chaque bac de tri en anglais, italien, allemand pour donner les consignes de tri aux visiteurs étrangers***
***Annexe 94 – QRcode « pas de vacances pour les déchets, en vacances aussi je trie »***
***Annexe 95 - Cartographies des Points de Regroupement de la commune de Porto-Vecchio***
***Annexe 96 - Reportage photo cendriers/poubelles du territoire***

## 9/ Sécurité

**Élaboration par la Commune d'un document présentant sa stratégie et les mesures prises pour accueillir l'afflux de population en période touristique, notamment en matière de sécurité routière, de prévention de la délinquance et gestion des risques.**

**En matière de gestion des risques en période de forte fréquentation touristique:**

La Commune a mis en place une stratégie globale d'anticipation et de gestion des risques.

**Un Plan Communal de Sauvegarde (PCS)** a été instauré par arrêté municipal en date du 15 décembre 2021. Ce document constitue la base de l'organisation communale en cas de crise. Il comprend une analyse détaillée des risques présents sur le territoire, des données et cartographies associées, ainsi qu'une liste d'actions à mettre en œuvre en fonction des événements. Il prévoit également des fiches réflexes pour accompagner les acteurs locaux dans la gestion des situations d'urgence. Entre 2024 et 2025, trois exercices ont été organisés afin de tester l'efficacité du dispositif. La Commune dispose par ailleurs de 250 couchages mobilisables en cas de mise à l'abri d'urgence. Enfin, une réserve communale de sécurité civile a été créée par délibération n° 25-091-RISQ MAJ du 12 mai 2025.

En complément, **un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)** a été élaboré et mis à disposition en ligne sur le site de la Commune. Ce document, à destination de la population locale comme touristique, vise à informer sur les principaux risques identifiés et à diffuser les consignes à suivre pour chaque type de situation. Il constitue un outil essentiel de prévention et de sensibilisation en période de forte affluence.

***Annexe 97 - DICRIM***

**En matière de sécurité et de prévention de la délinquance**

Une **convention de coordination entre la Police Municipale et la Gendarmerie**, conformément aux dispositions de l'article L. 512-4 du code de la sécurité intérieure, précise la nature et les lieux des interventions des agents de police municipale. Elle détermine les modalités selon lesquelles ces interventions sont coordonnées avec celles des forces de sécurité de l'État en période hivernale et/ou estivale. La Police Municipale assure plus particulièrement ses missions sur tout le territoire de la Commune, 7 jours sur 7, de 07h30 à 18h30, sauf le dimanche de 6h30 à 13h30, en période hivernale du 15 septembre au 15 juin, et de 07h30 à 02h30 en période estivale du 15 juin au 15 septembre.

De plus, la Police Municipale travaille en étroite collaboration avec la Gendarmerie nationale, dont les effectifs sont également renforcés chaque été. Ensemble, ils assurent la surveillance du territoire, le maintien de la tranquillité publique, la sécurité des personnes et la protection des espaces publics

***Annexe 98 – Convention de coordination entre PM et Gendarmerie – 8 octobre 2024***

La Police Municipale intervient ainsi dans la lutte contre les troubles à l'ordre public, tels que les incivilités, les nuisances sonores ou encore les rixes. Elle agit également contre les atteintes aux personnes et aux biens, les violences faites aux femmes, les violences intrafamiliales, ainsi que les atteintes à l'environnement. La Police Municipale est aussi mobilisée pour lutter contre toutes formes de communautarisme.

En parallèle, elle mène des actions de prévention ciblées, notamment en matière de lutte contre la radicalisation, contre les addictions et l'usage de produits stupéfiants, ainsi que dans le domaine de la sécurité routière.

Pour se faire, un Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) a été établi le 21 mars 2016, visant à : améliorer la coordination entre les acteurs, instaurer la tranquillité publique, la prévention des violences faites aux femmes, les violences intrafamiliales et aide aux victimes, et la prévention des addictions et de l'usage des stupéfiants.

Les agents sont également chargés d'assurer diverses missions de surveillance et de protection. Cela inclut le déploiement de la vidéoprotection sur l'espace public, dans le respect strict des lois et règlements en vigueur.

Ils veillent également à la sécurité dans les zones commerciales, lors des foires et marchés, ainsi qu'aux abords des établissements scolaires, notamment aux heures d'entrée et de sortie des écoles, collèges et lycées. Lors des manifestations publiques telles que la fête nationale, le carnaval, les marchés hebdomadaires, les bals populaires, les feux d'artifice, les trails ou encore les événements sportifs et culturels, la Police Municipale assure une présence renforcée pour garantir la sécurité et le bon déroulement de ces événements.

***Annexe 99 - Délibération n°15/004/AG du 26 janvier 2015 portant création du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)***

***Annexe 100 - Arrêté n° 16/161/REG du 21 mars 2016 fixant la composition du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance CLSPD***

***Annexe 101 - Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance***